



Décisions municipales d'intérêt public 2025

Date	Décision
06.01.2025	<p><u>Nez Rouge – Soutien financier</u> La Municipalité a octroyé un don de CHF 100.- à l'association « Nez rouge » afin de lui permettre de continuer à assurer, à long terme, sa mission de rapatriement des citoyens.</p>
06.01.2025	<p><u>Eclairage public – Modification des horaires nocturnes</u> La Municipalité a décidé de modifier les horaires d'extinction de l'éclairage public afin de l'adapter aux horaires des établissements publics et transports en commun. Dorénavant, l'éclairage sera éteint de 0h30 à 5h00, 7 jours sur 7.</p>
13.01.2025	<p><u>Théâtre du Comsi – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé de soutenir cette association par un don de CHF 50.- correspondant à la participation d'un enfant de la commune.</p>
13.01.2025	<p><u>Parcelle RF 538 – Installation photovoltaïque en toiture</u> La Municipalité a validé l'installation de 75.72 m2 de panneaux photovoltaïques sur une toiture plate.</p>
20.01.2025	<p><u>La Lanterne Magique d'Aubonne-Rolle – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé de soutenir cette association par un don de CHF 350.- correspondant à la participation de 7 enfants de la commune.</p>
20.01.2025	<p><u>Fête de la Tulipe 2025 à Morges</u> La Municipalité a décidé de parrainer un grand massif pour le montant de CHF 400.00.</p>
20.01.2025	<p><u>Grippe aviaire – Mesures de prévention</u> Des cas de grippe aviaire ayant été recensés en fin d'année en Suisse orientale ainsi que dans la région du lac de Bièvre, les détenteurs de volailles recensés se trouvant à moins de 3 km du Léman, des lacs de Neuchâtel et Morat, ont reçu un courrier, via la direction des affaires vétérinaires du canton.</p>
27.01.2025	<p><u>Pick-e-Bike – Essai d'une station temporaire</u> La Municipalité a décidé d'implanter une station Pick-e-Bike (3 vélos) temporaire de juin à septembre. Les frais liés à ce projet sont de CHF 5'500.-. A la fin du test, une analyse sera réalisée et permettra d'évaluer l'opportunité de reconduire ou non cette expérience.</p>
27.01.2025	<p><u>Parcelle RF 531 – Construction d'une villa – réduction des surfaces et du volume dans les gabarits d'origine</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2021/09.</p>
27.01.2025	<p><u>Parcelle RF 529 – Construction d'une villa</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2008/07-529.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
27.01.2025	<p><u>Parcelle RF 104 – Zone réservée</u> La Municipalité a pris acte de l'approbation par le Département des institutions, du territoire et du sport (DITS) de prolonger la zone réservée sur cette parcelle jusqu'au 18.11.2027.</p>
27.01.2025	<p><u>Frelon asiatique – Organisation de la lutte 2025</u> Afin d'informer l'ensemble de la population sur cette problématique, la Municipalité a décidé de communiquer sur ce thème dans une prochaine Gazette.</p>
03.02.2025	<p><u>Association pour la sauvegarde du Léman – Cotisation</u> <u>La Municipalité a décidé de poursuivre son soutien à cette association en payant une cotisation de CHF 120.-</u></p>
03.02.2025	<p><u>Parcelle RF 49 – Projet rénovation du bâtiment administratif et celui abritant les logements de fonction – Adjudication</u> La Municipalité a adjugé la fourniture des cylindres pour l'administration et les villas à Hess & Martin Sécurité (Lausanne) pour un montant de CHF 6'103.10 TTC.</p>
03.02.2025	<p><u>Session cantonale des jeunes</u> La Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) informe de la prochaine session cantonale des jeunes qui aura lieu les 15 et 16 mars 2025. Cette rencontre, qui a lieu tous les deux ans, réunit des jeunes de 14 à 20 ans et leur donne l'opportunité de débattre sur des thèmes d'actualité et de soumettre des propositions au Grand Conseil par l'intermédiaire de son président. Les informations précises sont affichées au pilier public et sur le site internet de la commune.</p>
03.02.2025	<p><u>Police Région Morges (PRM) – Révision des statuts</u> Conformément à la procédure, une commission consultative a été nommée et a examiné le projet de modifications des statuts. Elle a soumis son rapport à la Municipalité qui a décidé d'adhérer à ses recommandations.</p>
03.02.2025	<p><u>Traitement des eaux potables</u> Une étude pour définir un concept d'une infrastructure de traitement des eaux potables va être réalisée en collaboration avec la commune d'Etoy. L'objectif est de quantifier nos besoins de traitements et proposer des recommandations pour planifier de futures stations de traitement des micropolluants. Cette étude sera financée selon la clé de répartition en vigueur, soit 15% pour la commune de Buchillon.</p>
03.02.2025	<p><u>Relevé des compteurs d'eau – Transfert des données dans le système comptable</u> La mise à jour du logiciel n'étant plus possible avec la tablette actuelle, la Municipalité a adjugé la fourniture d'un nouvel appareil à GWF SA (Puidoux) pour un montant de CHF 873.45 TTC.</p>
10.02.2025	<p><u>Club de natation de Buchillon</u> Les comptes de la saison 2024 ayant été fournis, la Municipalité a décidé de verser au club de natation une subvention de CHF 2'000.- pour l'année 2025.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
10.02.2025	<p><u>Mobilité douce – Pick-e-bike</u> La Municipalité a approuvé le budget 2025 proposé par la SEFA. La participation de la commune se monte à CHF 3'795.-/ an, sans compter le test qui sera réalisé durant l'été.</p>
10.02.2025	<p><u>Rallye de l'Aubonne 2025 – Soutien financier</u> La Municipalité a octroyé un don de CHF 100.- au comité d'organisation du Rallye de l'Aubonne qui aura lieu à Féchy du 29 au 31 mai prochain.</p>
10.02.2025	<p><u>Parcelle RF 49 – Projet rénovation du bâtiment administratif et celui abritant les logements de fonction – Adjudication</u> La Municipalité a accepté le devis d'Eco2net (Yverdon-les-Bains) de CHF 1'515.- pour le nettoyage des locaux à la fin des travaux.</p>
10.02.2025	<p><u>Mini-Pitch – Réparation des buts</u> L'entreprise Terrasport SA (Allens) a été mandatée pour fournir et changer les filets sur le terrain multisport pour un montant de CHF 3'999.70 TTC.</p>
17.02.2025	<p><u>Joyeux Amis Boulistes de Buchillon</u> Les comptes 2023/2024 ayant été fournis, la Municipalité a décidé de verser au JABB une subvention de CHF 1'500.- pour l'année 2025.</p>
17.02.2025	<p><u>Société Gymfit 60</u> Les comptes 2024 ayant été fournis, la Municipalité a décidé de verser à la société Gymfit 60 une subvention de CHF 1'500.- pour l'année 2025.</p>
17.02.2025	<p><u>Plan d'affectation communal - PACom</u> Le 11.02.2025, le PACom ayant été approuvé par le Conseil communal avec des amendements mineurs. Le site internet de la commune a été mis à jour en conséquence. L'ensemble du dossier va donc être transmis aux autorités cantonales pour approbation.</p>
17.02.2025	<p><u>Parcelle RF 325 – Rénovations intérieures et installation d'une clôture</u> La Municipalité a décidé de délivrer une autorisation municipale, sous réserve de l'obtention de l'accord écrit des propriétaires voisins concernés.</p>
17.02.2025	<p><u>Route des Grands-Bois – Sécurisation des piétons</u> La Municipalité a accepté l'offre de CHF 2'410.- de D.H.S (Christophe Authier – Corcelles-le-Jorat) pour prendre en charge la phase d'exécution des travaux préparatoires et de la signalisation, sous réserve que le projet proposé par la Municipalité soit accepté par le conseil communal.</p>
24.02.2025	<p><u>Samas'Kids – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé d'octroyer un don de CHF 100.- pour les différentes activités des jeunes samaritains.</p>
24.02.2025	<p><u>Parcelle RF 436 – Servitude de passage</u> La Municipalité a accepté l'offre de CHF 1'000.- TTC de BBHN SA afin de mettre à jour la servitude de passage d'une conduite d'eau.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
24.02.2025	<p><u>Parcelle RF 49 – Projet rénovation du bâtiment administratif et celui abritant les logements de fonction – Adjudication</u> La Municipalité a adjudgé les offres suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Electrosol pour la fourniture d'un modem et installation d'une ligne pour CHF 965.35 TTC. - Climkit pour le comptage et décomptes d'énergie individuel pour un coût annuel de CHF 294.- pour 7 compteurs.
24.02.2025	<p><u>Parcelle RF 67 – Transformation et rénovation énergétique d'une villa individuelle et son garage et création d'une pergola – Modification du projet</u> La Municipalité a décidé de délivrer l'autorisation municipale n° 2024/01.02 pour une modification visant à remplacer les lucarnes par des velux.</p>
03.03.2025	<p><u>Parcelle RF 213 – Installation d'une palissade sur l'escalier extérieur</u> La Municipalité a décidé de délivrer l'autorisation municipale n° 2025/02 pour la réalisation de ces travaux.</p>
10.03.2025	<p><u>Système d'information des bâtiments (SIBAT) – Nouvelle interface</u> Suite à la refonte complète des applications du registre cantonal des bâtiments et de la statistique de la construction, la Municipalité a adjudgé un montant de CHF 500.- à OFISA Informatique SA pour implémenter ces modifications dans le programme informatique de la commune.</p>
10.03.2025	<p><u>Forward Morges Hockey – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé de soutenir ce club par un don de CHF 200.- correspondant à la participation de quatre enfants de la commune.</p>
10.03.2025	<p><u>Gymnase d'Etoy – Journée sportive</u> La Municipalité a décidé de renouveler son soutien à la journée sportive du gymnase d'Etoy par l'octroi d'une subvention de CHF 300.- qui permettra d'offrir des prix aux participants.</p>
10.03.2025	<p><u>Parcelle RF 325 – Rénovations intérieures</u> La Municipalité a délivré l'autorisation municipale n° 2025/03.</p>
10.03.2025	<p><u>Macarons de stationnement – Surveillance des prix</u> La Municipalité a été interpellée par le Surveillant des prix concernant le tarif du macaron de CHF 500.- qui permet le stationnement au parking de la Chapelle et à la salle de gymnastique. Suite à divers échanges, la Municipalité a décidé de ne pas suivre la recommandation du Surveillant des prix, à savoir fixer le tarif à CHF 316.- au maximum, ceci pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse du Surveillant des prix repose sur une comparaison des tarifs de stationnement en bordure de route dans les villes suisses de plus de 20'000 habitants, ce qui n'est pas représentatif de la commune de Buchillon. - Bien que la stratégie urbanistique et écologique vise à encourager l'utilisation du parking public souterrain de Luna, la Municipalité souhaite offrir une alternative aux habitants souhaitant stationner l'extérieur, ceci concernant particulièrement les citoyens qui habitent dans le centre historique du village qui dispose de très peu de garages privatifs.



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
10.03.2025	<p><u>Rue Roger de Lessert – Permis de fouille</u> La Municipalité a délivré un permis de fouille à l'entreprise Bitto Sàrl pour la réparation d'une fuite de gaz à proximité de la Chapelle, pour le compte des SIL (Service industriels de Lausanne). Les travaux seront réalisés entre le 24 et le 28 mars 2025.</p>
10.03.2025	<p><u>Passeport Vacances – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé de soutenir à nouveau cette association en octroyant une subvention de CHF 30.-/enfant.</p>
17.03.2025	<p><u>Maison de Commune – Réseau informatique</u> Afin d'améliorer la réception du wifi dans l'ensemble du bâtiment, la Municipalité a adjugé la fourniture de matériel à OFISA Informatique SA (Renens) pour un montant de CHF 1'095.- HT.</p>
17.03.2025	<p><u>Manifestation TransSwissRun – Course pédestre</u> La Municipalité a préavisé favorablement le passage d'une course pédestre sur le territoire communal, qui reliera les extrémités Ouest et Est de la Suisse (de Genève jusqu'à Müstair dans le canton des Grisons) du 14 au 21.09.2025.</p>
17.03.2025	<p><u>Traitement des eaux potables</u> La Municipalité a confirmé à la commune d'Etoy, sa participation de 15% à l'offre d'env. CHF 40'000.- du bureau CSD Ingénieurs SA (Lausanne). Cette étude vise à proposer un concept de traitement de l'eau potable, issu de l'évaluation des différentes variantes, permettant de définir une stratégie de mise en conformité de l'eau potable distribuée et d'en connaître les modalités techniques et économiques de mise en œuvre.</p>
24.03.2025	<p><u>Giron de jeunesse du Pied du Jura FVJC – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé de soutenir cette manifestation qui aura lieu à St-Prex en août 2025 par un don de CHF 300.-.</p>
24.03.2025	<p><u>Parking souterrain Luna – Système de paiement</u> La Municipalité a mandaté l'entreprise PMS SA (Parking Management Services – Renens) pour le changement de la batterie de l'onduleur de la station de péage pour un montant de CHF 419.10 TTC.</p>
24.03.2025	<p><u>Administration communale – Luminaire</u> L'abat-jour situé dans le bureau de l'administration ayant été détruit durant les travaux, la Municipalité a validé l'achat d'un nouveau luminaire auprès de Schäfer Shop pour le montant de CHF 346.- HT.</p>
31.03.2025	<p><u>Tour du Lac Léman en marche nordique</u> La Municipalité a autorisé le passage d'une manifestation de marche nordique visant à faire le tour du Lac Léman entre le 29 et 31.05.2025. La course transitera par la Route de St-Prex, la Route des Deux Communes vers le quartier des Grands-Bois.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
07.04.2025	<p><u>Morges Natation – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé de soutenir ce club par un don de CHF 150.- correspondant à la participation de trois enfants de la commune.</p>
07.04.2025	<p><u>Judo-Club de Morges – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé de soutenir ce club par un don de CHF 100.- correspondant à la participation de deux enfants de la commune.</p>
07.04.2025	<p><u>Club d'accordéonistes L'Aurore St-Prex – Mise à disposition de locaux</u> En raison de travaux au Centre culturel du Vieux Moulin de St-Prex, la Municipalité a décidé de mettre à disposition de ce club, la salle du conseil pour leurs répétitions le mercredi soir de juin à septembre, hormis les vacances scolaires.</p>
23.04.2025	<p><u>Musée Alexis Forel – Participation financière</u> La Municipalité a décidé de soutenir le fonctionnement du musée en versant une cotisation de CHF 100.-.</p>
23.04.2025	<p><u>Place du Village 1 – Panneaux photovoltaïques</u> La Municipalité a adjugé la fourniture d'un complément monitoring à l'entreprise Electro-Sol SA (Cossonay) pour un montant de CHF 1'350.15 TTC, comprenant le modem et les travaux d'installation.</p>
28.04.2025	<p><u>Informatique – Remplacement du poste du Greffe</u> La Municipalité a décidé de confier le remplacement du disque dur du greffe à OFISA SA (Renens) pour un montant de CHF 840.- HT.</p>
28.04.2025	<p><u>Place du Village 6 et 10 – Mains-courantes</u> Afin de sécuriser l'accès à ces logements, la Municipalité a sollicité l'entreprise Villanchet Associés Sàrl (Villars-sous-Yens) pour fournir des mains-courantes. L'offre a été adjugée pour CHF 2'755.50 TTC.</p>
28.04.2025	<p><u>Place du Village 8 – Fissures</u> Lors du changement de locataires, l'état des lieux a révélé un nombre important de fissures. La Municipalité a confié les travaux de remise en état à Montangero & Fils SA (Romanel-sur-Lausanne) pour CHF 2'400.- TTC.</p>
28.04.2025	<p><u>Maison de commune – Visuel sur la porte d'entrée</u> Afin de signaler clairement l'Administration communale, la Municipalité a mandaté l'entreprise Polygraphic (Lavigny) pour la création et la pose d'un visuel pour le montant de CHF 518.90 TTC.</p>
05.05.2025	<p><u>Gymnase d'Etoy – Prix de promotions</u> La Municipalité décide de décerner un prix de CHF 200.-, à l'élève de l'École de maturité, niveau renforcé, qui s'est particulièrement distingué en mathématiques ou, cas échéant, à l'élève de l'École de culture générale qui s'est particulièrement distinguée en mathématiques, tant par ses résultats que par la régularité, la curiosité et la rigueur dont elle a su faire preuve tout au long de son parcours gymnasial.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
05.05.2025	<p><u>Parcelle RF 161 – Demande d'abattage</u> La Municipalité a autorisé l'abattage d'un pin. Plantation compensatoire par un Photinia fraseri Red Robin.</p>
05.05.2025	<p><u>Collège intercommunal – Réfection du couvert</u> Les travaux de réfection du couvert ont été adjugés à l'entreprise Mobitec Sàrl (Montmollin) pour CHF 92'002.- TTC précisant que les 2/3 de ce montant sont à charge de la commune d'Etoy.</p>
05.05.2025	<p><u>Parcelle RF 248 – Raccordement des eaux de drainage</u> Une dispense d'enquête a été accordée au propriétaire pour les travaux de raccordement des eaux claires provenant du drainage et les eaux pluviales du toit.</p>
05.05.2025	<p><u>Patrouilles estivales</u> La Municipalité a adjugé à la société de sécurité privée GPA Guardian Protection SA (Pully) le mandat de surveillance des plages ainsi que des abords de la salle de gym et du collège pendant la période estivale, pour un coût mensuel de CHF 1'621.90 HT.</p>
12.05.2025	<p><u>Canapé forestier – Création d'une association</u> Suite à la destruction du canapé forestier, l'Association « Buchillon en forêt » a été constituée par des citoyens de la commune. Elle a pour but d'assurer l'entretien courant, la valorisation et la préservation du canapé qui sera reconstruit dans les prochains mois.</p>
12.05.2025	<p><u>Parcelle RF 85 – Installation photovoltaïque en toiture</u> La Municipalité a validé l'installation de 10.8 m2 de panneaux photovoltaïques rapportés en toiture.</p>
19.05.2025	<p><u>Plage des Mellières – Occupation du site</u> Dans le cadre du tournage d'un court-métrage, la Municipalité a autorisé la présence d'une équipe de production sur la plage, pour autant que son accès demeure libre pour le public et que l'anonymat des usagers soit préservé. La date doit encore être définie (15, 18 ou 22 août).</p>
19.05.2025	<p><u>Promotions de fin d'année – Occupation de la plage des Mellières</u> Afin de permettre aux élèves de fêter la fin de l'année scolaire, la Municipalité a décidé de prolonger l'accès à la plage jusqu'à minuit le 27 juin. Le voisinage sera informé au moyen d'un flyer.</p>
19.05.2025	<p><u>Cyclotour du Léman</u> La Municipalité a préavisé favorablement le passage d'une course cycliste populaire sur son territoire (Route Suisse).</p>
26.05.2025	<p><u>Secrétariat municipal – Gestion des PDF</u> L'acquisition du logiciel Kofax Power permettant de gérer les PDF a été confié à OFISA SA (Renens) pour un coût annuel de CHF 181.- HT.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
26.05.2025	<p><u>Handball Club d'Etoy – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé de soutenir cette association par un don de CHF 50.- correspondant à la participation d'un enfant de la commune.</p>
26.05.2025	<p><u>Rue Roger de Lessert 10 – Tranchée drainante</u> Les travaux concernant la creuse, la mise en place de géotextile et boulets le long de la façade Est de la Maison de Commune a été attribué à MGC SA (St-Prex) pour CHF 1'505.85 TTC.</p>
26.05.2025	<p><u>Collège de Buchillon – Fête de fin d'année</u> La Municipalité a décidé de soutenir l'organisation de la fête de fin d'année des élèves 1 à 4P en octroyant un don de CHF 200.- pour l'achat de fournitures.</p>
02.06.2025	<p><u>Parcelle RF 49 – Projet rénovation du bâtiment administratif et celui abritant les logements de fonction – Adjudication</u> Les travaux de peinture concernant les embrasures de quelques fenêtres et un radiateur de l'administration communale ont été confiés à Tde Travaux (Bussigny) pour un montant de CHF 1'081.- TTC.</p>
02.06.2025	<p><u>Déplacement de la déchetterie – Etude hydrogéologique</u> Afin d'être conforme aux exigences légales dans le cadre de la protection des eaux, la Municipalité a mandaté le bureau Impact Concept SA (Le Mont-sur-Lausanne) pour effectuer un relevé géologique sur le site de la future déchetterie, pour le montant de CHF 2'450.- HT.</p>
16.06.2025	<p><u>Anniversaire des 100 ans de la Chapelle</u> A l'occasion de cet événement, la Municipalité a le plaisir d'organiser un concert de piano qui sera donné par un jeune virtuose de 13 ans. Afin de lui offrir un instrument à la hauteur de ses compétences, l'entreprise Porter & Gaudin (Cossonay) louera un piano droit pour CHF 990.- TTC, incluant le transport.</p>
23.06.2025	<p><u>Parcelle RF 95 – Demande d'abattage</u> La Municipalité a autorisé l'abattage d'un tulipier de Virginie sec. Plantation compensatoire par un chêne chevelu.</p>
23.06.2025	<p><u>Biodiversité – Lutte contre le scarabée japonais, le chardon/cirse et le frelon asiatique</u> Afin de renforcer la vigilance à l'égard de ces plantes et animaux indésirables, un article sera publié dans la Gazette, invitant les citoyens à consulter le site internet où les références sont mises à disposition.</p>
30.06.2025	<p><u>Salle de gym – Lift</u> Le lift n'étant plus fonctionnel, la Municipalité a adjugé les travaux de remplacement des batteries et du transformateur à Högg Liftsysteme SA (Villars-Ste-Croix) pour CHF 1'158.10 TTC.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
30.06.2025	<p><u>Centrale des solidarités – Hotline</u> Les informations relatives à cette hotline qui accompagne les personnes faisant face à des difficultés de tous genres sont publiées sur le site internet et au pilier public.</p>
21.07.2025	<p><u>Fête du Dahlia 2025 à Morges</u> La Municipalité a décidé de parrainer un massif le long des quais, entre le Temple et le Parc de Vertou, pour un montant de CHF 200.00.</p>
21.07.2025	<p><u>Entretien des panneaux photovoltaïques – Place du Village 1 et Rue Roger de Lessert 10</u> La Municipalité a accepté les offres d'Electro-Sol SA (Cossonay) pour la maintenance des installations photovoltaïques pour CHF 749.15 TTC chacune.</p>
21.07.2025	<p><u>Collège – Entretien de la place de jeux</u> La fourniture d'une poutre pour la balançoire et d'un bardeau pour la toiture du cabanon a été confiée à Bovy Concept Sàrl (Aubonne) pour un montant de CHF 975.60 TTC.</p>
21.07.2025	<p><u>Route des Grands-Bois – Sécurisation des piétons</u> Suite à l'adoption du préavis 6/2025 par le Conseil communal le 17.06.2025, la Municipalité a décidé d'adjuger les travaux de renforcement de la banquette à la route des Bruyères, à l'entreprise Debonneville & Fils SA (Gimel) pour CHF 9'350.65 TTC.</p>
21.07.2025	<p><u>Parcelles RF 312-314 – Revitalisation du Bois Pourri et des rives lacustres</u> La Municipalité a décidé de soumettre ce projet à l'enquête publique du 26.07 au 24.08.2025.</p>
21.07.2025	<p><u>Qualité des eaux de baignade</u> Les prélèvements réalisés récemment ont indiqué que les analyses sont conformes et que l'eau est de bonne qualité bactériologique.</p>
28.07.2025	<p><u>CarPostal – Ligne 10.722</u> <u>La Municipalité a décidé de signer l'avenant à la convention relative à "l'indemnisation par les communes des prestations dépassant l'étendue de l'offre commandée par les commanditaires du trafic régional de voyageurs sur la ligne 10.722". Le montant à charge de la commune est de CHF 11'410.-.</u></p>
28.07.2025	<p><u>Association Petits animaux Nyon-La Côte – Soutien financier</u> A l'occasion de sa prochaine exposition qui aura lieu en novembre à Etoy, la Municipalité a décidé d'octroyer un don de CHF 100.-.</p>
28.07.2025	<p><u>Achat de matériel</u> La Municipalité a validé le remplacement d'une tronçonneuse par l'entreprise Weitzel Service Sàrl (Gilly) pour CHF 1'134.- TTC.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
28.07.2025	<p><u>Etoy – Route des Deux Communes 4</u> Des travaux de réfection de peinture et du parquet ont été adjugés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pisino Peinture (Nyon) : CHF 10'400.- TTC. - CM Parquets et Nettoyages Sàrl (Lausanne) : CHF 575.40 TTC.
28.07.2025	<p><u>Place du Village 1 et 2-14 – Adoucisseur</u> L'entretien de l'adoucisseur a été confié à Lannutti SA (Plan-les-Ouates) pour un montant annuel de CHF 237.80 TTC.</p>
04.08.2025	<p><u>Elections communales 2026</u> La Municipalité, en collaboration avec le bureau du Conseil communal, organise le 23.09.2025 à 20h (Salle du Conseil), une séance d'informations avec présentation du fonctionnement des autorités communales, des processus électoraux, etc...</p>
04.08.2025	<p><u>Route des Deux Communes 17 – Révision de la citerne</u> La Municipalité a adjugé les travaux de révision de la citerne et étanchéité de la cuve à C. Rochat SA pour un montant de CHF 6'041.70 TTC.</p>
04.08.2025	<p><u>Collège – Réparation des WC</u> La révision complète d'une chasse WC a été adjugée à l'entreprise Ackermann & Fils SA pour CHF 508.20 TTC.</p>
04.08.2025	<p><u>Route de Saint-Prex – Réfection du tapis bitumeux</u> Faisant suite à un accident qui a endommagé la chaussée, les travaux de réfection du tapis ont été attribué à Debonneville W. & Fils SA pour CHF 1'680.40 TTC.</p>
04.08.2025	<p><u>Démarchage à domicile</u> Faisant suite au démarchage porte-à-porte effectué par l'organisation WWF, la Municipalité lui a adressé un courrier afin de rappeler que toute activité de démarchage est soumise à autorisation préalable de la Municipalité, qui interdit systématiquement ce type de pratique sur l'ensemble du territoire communal. Elle a demandé de mettre un terme immédiat à cette campagne de porte-à-porte, et de s'abstenir de toute démarche similaire à l'avenir.</p>
11.08.2025	<p><u>WC publics – Graffitis – Dépôt de plainte</u> Les WC de la place des Mellières et ceux situés à proximité du cimetière ont été vandalisés par des graffitis. L'entreprise Dégraf Services interviendra pour nettoyer les surfaces peintes et les panneaux en Eternit pour un montant total de CHF 324.- TTC. Par ailleurs, la Municipalité a décidé de déposer plainte pour ces dommages.</p>
11.08.2025	<p><u>Fermeture du chemin des Etaloges</u> En raison de travaux d'abattage, la partie inférieure du chemin des Etaloges sera inaccessible du 18 au 20.08.2025.</p>
11.08.2025	<p><u>Parking de la Chapelle – Signalisation</u> Afin d'améliorer la visibilité des règles de stationnement, la Municipalité a adjugé la fourniture d'un panneau recto-verso à l'entreprise Signal SA pour CHF 241.35 TTC.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
11.08.2025	<p><u>Auberge des Grands Bois</u> La Municipalité a autorisé la prolongation de l'heure d'ouverture jusqu'à 2h00, la nuit du samedi 16 au dimanche 17 août 2025.</p>
18.08.2025	<p><u>OFISA – Migration</u> La Municipalité a décidé de migrer l'environnement informatique vers Azure (Oficloud 365) avec les options SharePoint et Exchange Online pour un coût unique de CHF 4'680.- HT. Les frais mensuels seront de CHF 359.85 HT.</p>
18.08.2025	<p><u>Rue Roger de Lessert 10 – Contrats d'entretien</u> Suite aux travaux de rénovation énergétique, les contrats d'entretien suivants ont été conclus avec l'entreprise Von Auw SA (Préverenges) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chauffe-eau : CHF 850.- HT tous les deux ans. - pompes à chaleur sol/eau : CHF 2'020.- HT/année. - contrôle général de la chaufferie : CHF 45.- HT/année.
18.08.2025	<p><u>Réseau communal d'eau potable – Géodonnées</u> Afin de faciliter l'intervention sur le terrain, la Municipalité a mandaté le bureau BBHN SA (Morges) pour mettre à jour la documentation du réseau, tant numériquement que sous format papier, pour un montant de CHF 13'828.- HT.</p>
18.08.2025	<p><u>Démarchage à domicile</u> La Municipalité a pris acte du courrier du WWF Suisse confirmant qu'à l'avenir, l'entreprise mandatée par le WWF pour ses campagnes de porte-à-porte, ne travaillera plus dans la commune.</p>
25.08.2025	<p><u>Conseil communal – Séances 2026</u> Voici les dates fixées par la Municipalité pour les séances de l'année prochaine:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 17 mars - 16 juin - 6 octobre - 1er décembre
25.08.2025	<p><u>Parcelle RF 181 – Demande d'abattage</u> La Municipalité a autorisé l'abattage d'un cerisier. Plantation compensatoire par un hêtre.</p>
25.08.2025	<p><u>Fermeture de l'administration communale</u> Le guichet de l'administration sera exceptionnellement fermé le vendredi 19 septembre 2025.</p>
25.08.2025	<p><u>Plage des Mellières – Occupation du site</u> Dans le cadre du tournage d'un film, la Municipalité a autorisé la présence d'une équipe de tournage sur la plage, entre le 8 et 11 septembre. Le site n'est pas privatisé et reste accessible pour le public.</p>
25.08.2025	<p><u>Station de pompage abri PC - Route des Deux Communes 15</u> Les travaux de rénovation de cette station ont été confiés à l'entreprise Heusser Water Solutions SA (Villeneuve) pour un montant de CHF 24'059.35 TTC. A noter que ces installations techniques doivent répondre d'une homologation de l'Office</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
	fédéral de la protection de la population.
25.08.2025	<p><u>WC publics des Mellières – Graffitis</u> En complément des travaux de nettoyage déjà adjugés, la Municipalité a mandaté l'entreprise Tde Travaux (Bussigny) pour effectuer les travaux de peintures des cadres de portes, fenêtres ainsi que du radiateur à pour un montant de CHF 1'000.- TTC.</p>
01.09.2025	<p><u>Tennis Club d'Etoy – Demande de soutien</u> La Municipalité a décidé de soutenir ce club par un don de CHF 1'000.- correspondant à la participation de vingt enfants et jeunes de la commune.</p>
01.09.2025	<p><u>Plage des Mellières – Occupation du site</u> Dans le cadre d'une activité proposée par l'Institut du Rosey, la Municipalité s'est montrée favorable à la présence d'élèves sur plage durant la matinée du 06.09.2025, pour la construction d'un radeau.</p>
08.09.2025	<p><u>Station de réparation pour vélos</u> La Municipalité a décidé d'installer une borne « TCS bike repAIR » sur la place de la salle de gymnastique. Elle permet aux cyclistes de passage de réparer leur vélo au moyen d'outils et d'une pompe qui sont en libre accès. Les frais d'acquisition sont répartis entre le TCS (CHF 1'750.-) et la Commune de Buchillon (CHF 1'250.-)</p>
08.09.2025	<p><u>Canapé forestier – Adjudication</u> La reconstruction du canapé forestier a été confiée au Groupement forestier de Ballens-Mollens pour le montant de CHF 3'210.-. L'association « Buchillon en forêt » participera aux travaux de remplissage. La commune d'Etoy a accepté de prendre en charge le 50% de ces frais.</p>
08.09.2025	<p><u>Rue Roger de Lessert 12 – Remplacement du lave-vaisselle</u> Suite à une panne, le lave-vaisselle des locataires a été déclaré irréparable. Il a donc été remplacé par un appareil Miele d'une valeur de CHF 1'777.- TTC, installé par l'entreprise Morand Electroménager SA (Saint-Prex).</p>
08.09.2025	<p><u>SIS Morget – Recrutement</u> La Municipalité a accédé à la demande du SIS Morget de poser des panneaux d'information sur le territoire communal, concernant le recrutement qui aura lieu le 06.11.2025. Cet affichage aura lieu du 20.10 au 08.11.2025.</p>
08.09.2025	<p><u>Circulation à la croisée Rue de Petits-Champs / Rue du Village</u> En réponse à un citoyen qui estime que la visibilité à ce carrefour est quasi nulle, la Municipalité a répondu que le marquage au sol ainsi que la signalisation verticale étaient clairs et suffisants. L'installation d'un miroir n'est pas envisagée car la configuration de ce croisement ne nécessite pas une telle mesure. La prudence et le respect de la signalisation relèvent de la responsabilité individuelle de chaque conducteur, d'autant plus qu'il s'agit d'une zone limitée à 30 km/h.</p>
15.09.2025	<p><u>OFISA – Sécurité informatique</u> La Municipalité a accepté l'offre de renouvellement d'OFISA pour la maintenant du</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
	Firewall pour 3 ans, pour un montant total de CHF 811.- HT.
15.09.2025	<p><u>MJSR – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé de soutenir cette association (Ma Jeunesse Suisse Romande) par un don de CHF 100.- correspondant à la participation de deux enfants de la commune.</p>
15.09.2025	<p><u>Rue de l'Horloge 10 – Crochets en toiture</u> Afin de respecter la règlement SUVA, l'entreprise Charpente Kurth SA (Orbe) installera des crochets de sécurité en toiture pour un montant de CHF 2'259.30 TTC.</p>
15.09.2025	<p><u>Collège intercommunal – Réfection du couvert</u> L'installation des gouttières sur le nouveau couvert Nord au collège a été confié à Guy Authier SA (Bière) pour CHF 13'560.- TTC.</p>
15.09.2025	<p><u>Parcelle RF 231 – Assainissement énergétique du bâtiment</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2025/04.</p>
15.09.2025	<p><u>Scarabée japonais – Décision de portée générale</u> Des scarabées japonais ont récemment été capturés dans les communes de Gilly et Bursins. Suite à ces détections, une Décision de Portée Générale (DPG) a été émise par la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) qui prévoit la mise en place de mesures spécifiques visant à éviter ou à freiner l'installation de foyers durables dans les années à venir, dans le foyer et dans la zone tampon, dans laquelle la commune de Buchillon est située. Un article traitant de cette thématique sera publié dans la Gazette du mois d'octobre.</p>
29.09.2025	<p><u>Organisation de la fête d'Halloween</u> La Municipalité a décidé d'octroyer un don de CHF 200.- aux organisateurs de la Fête d'Halloween, montant à faire valoir sur les fournitures et la nourriture qui sera proposée.</p>
29.09.2025	<p><u>Jeunesse d'Etoy – Cantine</u> La Municipalité a accédé à la demande de la Jeunesse de pouvoir disposer de la cantine dans le cadre de l'organisation de la fête des vendanges.</p>
29.09.2025	<p><u>Taille annuelle des platanes</u> La Municipalité a décidé d'adjuger le mandat pour la taille de 18 platanes situés à proximité de l'administration et du collège à Patrick Lüthi pour un montant de CHF 7'153.50 TTC.</p>
29.09.2025	<p><u>Parcelles RF 312 et 314 – Revitalisation du Bois Pourri et la rive lacustre</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2025/07 et a notifié l'autorisation de défrichement.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
06.10.2025	<u>Elections communales – Installation des autorités</u> La Préfecture nous a informés que la séance d'installation des autorités communales aurait lieu le jeudi 18 juin 2026 à 18h.
06.10.2025	<u>Parcelle RF 261 – Demande d'abattage</u> La Municipalité a autorisé l'abattage d'un chêne rouge. Plantation compensatoire par un chêne vert.
06.10.2025	<u>Place du Village – Chauffage</u> La Municipalité a adjugé les travaux de remplacement du circulateur à Von Auw SA pour CHF 10'637.05 TTC.
06.10.2025	<u>Parcelle RF 171 – Transformation et agrandissement d'une maison individuelle avec 2 places de stationnement</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2025/05.
06.10.2025	<u>Formation BLS-AED du 9 décembre 2025</u> La Municipalité a souhaité renouveler cette formation qui permet d'acquérir les gestes de réanimation de base pour une personne en arrêt cardiaque jusqu'à l'arrivée des secours. Elle a confié le mandat à Fast Conseil Sàrl pour un montant de CHF 2'972.75. Le nombre maximum de participants est fixé à 12 personnes.
13.10.2025	<u>Parcelle RF 224 – Demande d'abattage</u> La Municipalité a décidé d'autoriser l'abattage de 6 arbres, conditionnée à une plantation compensatoire de 6 arbres.
13.10.2025	<u>Plage des Pêcheurs – Salubrité</u> Ayant constaté la présence de rats sur la plage, la Municipalité a mandaté l'entreprise Desinfestation.ch Sàrl pour procéder à la pose d'appâts, à raison de 6 passages par année. Les frais sont de CHF 1'945.80 TTC.
13.10.2025	<u>UAPE – Eclairage public</u> Afin d'améliorer l'éclairage pour les usagers de l'UAPE, la Municipalité a adjugé l'installation d'une applique extérieure à Electrohms pour CHF 912.45 TTC.
20.10.2025	<u>OFISA – Migration</u> Afin d'optimiser le dépouillement lors des votations et élections, le bureau du Conseil communal disposera d'une licence afin d'avoir accès une session sur Azure. Coût mensuel : CHF 19.70.
20.10.2025	<u>Greffe municipal – Imprimante défectueuse</u> OFISA a été mandaté pour le remplacement de l'imprimante pour CHF 725.- TTC, frais d'installation compris.
20.10.2025	<u>Salle de gymnastique – Compteur de gaz</u> Les Services industriels de Lausanne ont informé que le compteur de gaz était parvenu au terme de sa validité légale. Mandat a été confié à Exotech SA pour CHF 1'584.80 TTC afin de modifier le raccordement pour permettre l'installation du nouveau compteur.



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
20.10.2025	<p><u>Parcelle RF 124 – Commune de Buchillon – Construction d'une déchetterie</u> La Municipalité a décidé de soumettre cet objet à l'enquête publique du 29.10 au 27.11.2025.</p>
27.10.2025	<p><u>Sauvetage de St-Prex – Demande de soutien</u> La Municipalité a décidé d'octroyer un don de CHF 200.00, au Sauvetage de St-Prex permettant de former les membres, financer l'entretien de la vedette et assurer les frais essentiels.</p>
27.10.2025	<p><u>Station de pompage des Etaloges</u> Le remplacement de deux pompes défectueuses a été confié à l'entreprise Heusser Water Solutions (Villeneuve) pour un montant de CHF 15'582.85 TTC.</p>
27.10.2025	<p><u>Qualité de l'eau</u> Les résultats d'analyse d'eau de la fontaine de la Môlaz indiquant des niveaux limites de germes aérobies, la Municipalité a décidé d'installer un panneau «Eau non potable » afin de garantir la sécurité et la protection de la santé de la population.</p>
03.11.2025	<p><u>Ligue contre le cancer</u> Un don de CHF 200.- a été octroyé à cette association qui offre un soutien sur le plan psychosocial, administratif, juridique et financier, des prestations dont ont pu bénéficier plusieurs habitants de la commune.</p>
03.11.2025	<p><u>Rue de l'Horloge 10</u> L'entretien de la toiture de ce bâtiment a été confiée à Atelier Volet SA (St-Légier) pour un coût annuel de CHF 550.- HT.</p>
03.11.2025	<p><u>Maison de Commune et Collège</u> La Municipalité a adjugé le remplacement des tapis d'entrée de ces deux bâtiments à Reichenbach SA (Tolochenaz) pour un total de CHF 2'000.- TTC.</p>
03.11.2025	<p><u>Décorations de Noël</u> Le remplacement de deux guirlandes de 100m a été adjugé à Favez-Energie Sàrl (Mont-sur-Rolle) pour CHF 3'648.40 HT.</p>
10.11.2025	<p><u>Gestion des votations/élections</u> Dans le but de faciliter la gestion des votants par le bureau du Conseil, un scanner a été acquis auprès d'OFISA Informatique SA (Renens) pour le montant de CHF 160.- HT.</p>
10.11.2025	<p><u>Maison de Commune – Installations sanitaires</u> Suite à la défectuosité du système de rinçage, un devis de CHF 2'507.90 TTC a été adjugé à Ackermann & Fils SA (Denges) pour le remplacement des déclenchements d'urinoir à poussoir manuel par des déclenchements automatiques infrarouge.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
10.11.2025	<p><u>Lutte contre le frelon asiatique</u> La présence du frelon asiatique sur le territoire communal est devenue un problème majeur, avec une multiplication importante des nids au cours des derniers mois. Plusieurs interventions ont déjà été réalisées, et de nombreux nids ont été détruits grâce à l'engagement de bénévoles de la Fédération Vaudoise des Apiculteurs. Face à cette situation préoccupante, la Municipalité a décidé de prolonger son soutien financier pour l'élimination de 10 nids supplémentaires, afin de limiter la prolifération de cette espèce invasive et de protéger à la fois les apiculteurs locaux et la biodiversité du territoire.</p>
17.11.2025	<p><u>Horaires de fin d'année</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'administration communale sera fermée du 24 décembre au 2 janvier 2026 inclus. - La déchetterie sera fermée les 25 et 26 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2026. <p>En cas de situation urgente durant cette période de fermeture, Jean-Pierre Mitard, syndic, est atteignable au 079/669.83.85.</p>
17.11.2025	<p><u>Grippe aviaire</u> Suite à la constatation de nouveaux cas de grippe aviaire, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires a décidé d'étendre les régions d'observation à l'ensemble de la Suisse. Cela signifie que les propriétaires de volailles doivent prendre des mesures pour éviter les contacts entre leurs animaux et les oiseaux sauvages. Des affiches ont été apposées au pilier public ainsi qu'à proximité des deux plages.</p>
24.11.2025	<p><u>Elections communales – Intégration des étrangers</u> La Constitution vaudoise accorde les droits politiques aux personnes de nationalité étrangère, lorsque chacune des conditions suivantes est remplie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir 18 ans révolus. - Être domicilié-e dans une commune vaudoise, au bénéfice d'une autorisation B ou C. - Avoir eu son domicile continu dans le canton de Vaud durant les trois dernières années. - Avoir résidé de manière continue en Suisse durant les dix dernières années.
24.11.2025	<p><u>Morges St-Prex Red Devils Basketball – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé de soutenir ce club par un don de CHF 100.- correspondant à la participation de deux enfants de la commune.</p>
24.11.2025	<p><u>Collège – Horloges</u> La Municipalité a adjugé la fourniture de deux horloges défectueuses pour le collège à Mobatime SA (Le Mont-sur-Lausanne) pour CHF 1'050.20 TTC.</p>
01.12.2025	<p><u>Rénovation de l'édicule WC publics et des WC publics de la plage des Pêcheurs</u> Dans le cadre de ces travaux, le désamiantage de ces bâtiments a été confié à Eco-Assainissement (Saint-Prex) pour CHF 4'640.- TTC.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
01.12.2025	<p><u>PODIUM – Modification des statuts</u> Cette association pratique divers sports (volleyball, basketball, badminton, etc.) et compte près de 40 membres. Elle a récemment modifié ses statuts afin d'établir son siège à Buchillon. En conséquence, la Municipalité a décidé d'inviter un de ses représentants à participer à la prochaine réunion des sociétés locales.</p>
01.12.2025	<p><u>Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand) – Projet de mise en conformité</u> La Municipalité a mandaté DHS – Christophe Authier (Corcelles-le-Jorat) pour l'étude de la mise en conformité de l'arrêt de bus « Collège » au standard LHand pour un montant de CHF 1'935.-.</p>
01.12.2025	<p><u>Maintenance des vannes hydrantes</u> Les travaux de réparation d'une vanne située au Riau 6 a été confié à Hinni AG (Bienne) pour CHF 1'098.- HT.</p>
01.12.2025	<p><u>Protection civile – Test des sirènes</u> Le test annuel traditionnel aura lieu le mercredi 4 février 2026.</p>
08.12.2025	<p><u>Label Cyber-Safe</u> A l'issue d'un audit mené avec succès, l'Association suisse pour le Label de cybersécurité a confirmé l'obtention du label Cyber-Safe.</p>
08.12.2025	<p><u>Auberge des Grands Bois</u> La Municipalité a autorisé la prolongation de l'heure d'ouverture jusqu'à 2h00, aux dates suivantes : - la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 décembre 2025. - la nuit du jeudi 18 au vendredi 19 décembre 2025.</p>
15.12.2025	<p><u>Vêtements pour les employés</u> La Municipalité a validé le devis de CHF 2'229.70 TTC de l'entreprise Protex AG pour l'acquisition de vêtements de sécurité et anti UV pour le personnel, y compris des polos de représentations pour chaque employé.</p>
15.12.2025	<p><u>Parking Luna</u> La porte automatique du parking a été endommagée par un véhicule en juillet dernier. L'assurance du propriétaire de la voiture prendra en charge CHF 21'050.- pour les réparations, laissant un solde de CHF 1'098.- à la charge de la commune</p>
15.12.2025	<p><u>Travaux sanitaires</u> Les travaux suivants ont été confiés à Ackermann & Fils SA pour CHF 1'952.40 TTC. - fuite sur conduite d'eau au collège - remplacement d'une soupape de sécurité et d'un réducteur de pression à l'abri PC - révision d'une vanne à la fontaine de l'édicule</p>
15.12.2025	<p><u>Couvert du collège</u> La fourniture et l'installation d'applique LED sous le couvert du collège ont été confiées à Electrohms SA pour CHF 892.05 HT.</p>

**Décisions municipales d'intérêt public**

Date	Décision
15.12.2025	<u>PACom</u> Dans le cadre de la mise à l'enquête complémentaire du Plan d'Affectation Communal, la Municipalité a adjudgé un mandat de CHF 7'725.- HT à ABA Partenaires SA avec qui elle collabore depuis plusieurs années sur ce projet.
15.12.2025	<u>Eclairage de la Place du Village</u> L'offre de CHF 699.- TTC de l'entreprise Electrohms pour le remplacement de spots défectueux a été acceptée par la Municipalité.
15.12.2025	<u>Etablissement « Le Vieux Navire »</u> La Municipalité a donné son accord pour la fermeture du restaurant du 22.12.2025 au 08.01.2026 inclus.

Buchillon, le 26 janvier 2026